



Recyclage SSIAP 2

DESCRIPTION

Cette formation permet de recycler le diplôme de Chef d'Équipe de sécurité incendie SSIAP 2ème degré. Elle est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.

Code CPF : <https://cutt.ly/4Up7BwD>

Référence Formation : CEC-SSIREC-02

Objectifs

S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux fonctions d'un Chef d'Équipe de Sécurité Incendie en ERP (Établissement Recevant du Public) ou en IGH (Immeuble de Grande Hauteur)

Public

Chefs d'Équipe de sécurité Incendie SSIAP 2

Programme

- Réglementation Sécurité Incendie - principes de la réglementation incendie dans les IGH et ERP et évolution de la réglementation en termes de moyens de secours – principes fondamentaux de sécurité : évacuation des occupants, éclairage normal de sécurité, accessibilité et mise en service des moyens de secours
- Exercices pratiques – gestion d'alarme, alerte sapeurs pompiers, gestion d'1 évacuation – réception et guidage des secours – compte-rendu à la hiérarchie – gestion du PC en situation de crise
- Organiser une séance de formation – séquence pédagogique de formation des agents de l'équipe – méthodes pédagogiques : pratique de l'animation, déroulement chronologique d'une séance
- Management de l'équipe de sécurité – organisation du fonctionnement de l'équipe de sécurité, organiser l'accueil d'un nouvel agent, assurer la formation des agents, motiver son équipe et pratiquer des exercices quotidiens, gestion des documents administratifs

Prérequis

- Etre titulaire du SSIAP 2 et avoir travaillé dans la fonction pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois
- PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité

Durée et organisation

2 jours - 14 heures

Textes de référence

Arrêté du 2 mai 2005 modifié : « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.

Effectifs

1 - 15 personnes

Moyens pédagogiques

• Salles équipées de vidéoprojecteurs, écran blanc et tableau blanc *Support de cours individuel remis aux participants ### Liste des équipements et matériels pédagogiques* : Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe *Système de sécurité incendie* : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation. Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipé du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire *Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence* Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO² *Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement* Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées *Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents* Appareils émetteurs récepteurs *Points de contrôle de ronde* Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels *Alarmes informatiques* Téléphones *Registre de prise en compte des événements* Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses *Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce* Films, vidéos, CD Rom sur un sinistre réel


Agrément

CECYS est agréé par la Préfecture de Police de Paris par arrêté n°05-0010 du 29/11/2005 pour la formation aux 3 degrés de qualification du personnel. L'agrément a été renouvelé par arrêté n°075-020-007 du 12/11/2020 pour une durée de 5 ans

Modalités d'évaluation

Test QCM - Attestation de recyclage

CALENDRIER

 Nous contacter

TARIFS

- Prix individuel : 195 € H.T.
- Prix entreprise : 245 € H.T.
- Prix de groupe : 1390 € H.T.
- Prix parcours : Sur demande

RESPONSABLE(S)

LEON Sabine

 Voir la fiche sur le site

 Contactez-nous pour en savoir plus